
Séance du 24 mars 2006

OBJET : Motorisation Volets roulants de la Salle des Fêtes.

L'an deux mille six et le 24 mars à 20 H 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

PRESENTS : AMESTOY Pierre, BEDEL Philippe, COT Mélanie, DISCAZEAX Philippe, GATZLER Catherine, HANNINGER Ursula, ROSELLO José, SEPOLD Alex.

ABSENT: LOPEZ Manuel,

Mademoiselle COT Mélanie a été élue secrétaire

Monsieur le Maire expose la nécessité de faire procéder à l'installation d'un système motorisé pour commander le mouvement des volets métalliques de la salle des fêtes. Les raisons sont la difficulté de la manipulation manuelle de ces volets et les risques accidentels liés à cette manipulation, notamment par les occupants temporaires de cette salle. Il indique que la société "LES FERMETURES DE MURET", qui a installé ces volets en 2001 est la mieux à même pour procéder à cette motorisation. Il donne lecture du devis qui s'élève à 1387,36 euros TTC.

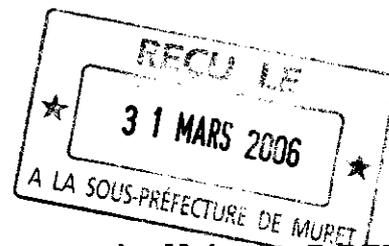
Il précise enfin que cette dépense, ainsi que le montant des travaux d'électricité correspondants ont été inscrits au budget primitif 2006 au compte 2313.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Le conseil municipal, à l'unanimité des votants décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis proposé et engager ces travaux pour le montant indiqué.
- D'inscrire ces dépenses au compte d'investissement 2313.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée
exécutoire a été publiée et transmise au
Représentant de l'État le 31/03/2006



Le Maire, P.BEDEL



32 ter, Bld Joffrey
31600 MURET
Tél. 05 61 51 01 70
Fax 05 61 51 40 10
31 000 511 001 31

LES FERMETURES DE MURET

LE 22 DECEMBRE 2005

MAIRIE DE BAX
31 310 BAX
TEL : 05.61.87.14.41.

DEVIS N° 122 BIS / 12 DU 22 DECEMBRE 2005

Pour la motorisation deux rideaux métallique.

Déposes des caissons.

Dimension des rideaux métallique = 3530 L X 2650 H. Enroulement extérieur.

Fournitures et pose deux axes ressorts manœuvre avec moteur AXIAL II (en 220 V - 15 cycles/jour non continus).

Avec **BOITES PARACHUTE** sur axe à ressorts. (décret d'application à la norme NFP 25-362).

Avec manœuvre de dépannage par tirage direct. Avec deux boites a clés extérieur contact maintenue.

Fait la somme de fournitures, main d'œuvre et déplacement :

PRIX HORS TAXE :	1 160. 00 euros
T.V.A 19.60 % :	227. 36 euros
PRIX T.T.C :	1 387.36 euros

Règlement : 40 % d'acompte à la signature du devis soit 550.00 Euros et le solde à la fin des travaux à réception de la facture.

Prix valable un mois. Début des travaux sous quatre semaines après réception du devis signé et de l'acompte.

PS : LIGNE DE COURANT EN 220 VOLT ET LE BRANGEMENT DES BOITES A CLES A LA CHARGE DU CLIENT A PROXIMITE DES RIDEAUX.

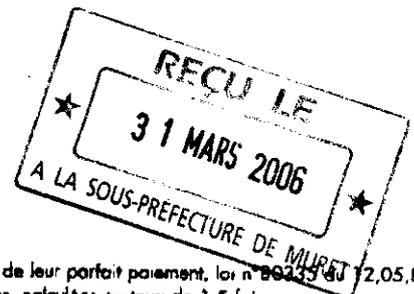
BON POUR COMMANDE LE CLIENT
TAMPON ET SIGNATURE

"bon pour accord"

Bax



POUR L'ENTREPRISE



LES FERMETURE DE MURET conserve l'entière propriété des marchandises fournies, jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, loi n° 89233 du 2.05.80
Sans condition de paiement, tout retard, au-delà de 30 jours, entrainera des pénalités, calculées au taux de 1,5 fois.

POSE - ENTRETIEN - REPARATION ET MISE EN CONFORMITE DE PORTES INDUSTRIELLES - PORTES SECTIONNELLES - RIDEAUX METALLIQUES
GRILLES EXTENSIBLES - PORTES DE GARAGE - VOILETS ROULANTS